



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION

Mme CAROLINE PARENT-GROS

A COMPLETER

A COMPLETER

N° d'adhérent : 20180960063030

Pour le compte de :

MME DEVILLE JEANINE

3 RUE DES COMMUNES

21700 VOSNE-ROMANEE

N° SIREN : 837 475 631

Régime d'imposition : Réel simplifié de l'agriculture

Période déclarée : Année 2022

Date limite de dépôt : 03/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 3517-AGR (applicable à compter du 01/01/2022)

Taxe sur la valeur ajoutée
Régime simplifié de l'agriculture

CA12A (année civile : 12 ; exercice ne coïncidant pas avec l'année civile : 12E)

12

I - DÉCOMPTE DE L'IMPÔT BRUT

OPÉRATIONS TAXEES

Opérations réalisées en France Métropolitaine		Base hors taxe	Taxe due
04	Taux normal 20 %	2 953	591
15	TOTAL TVA BRUTE DUE (lignes 04 à 4B)		591

III - DÉCOMPTE DE L'IMPÔT NET

RÉSULTAT DE LA LIQUIDATION		Taxe
23	TVA NETTE (ligne 15 - ligne 21)	591
IMPUTATIONS / RÉGULARISATIONS		Montant
25	Total des acomptes versés (pénalités de retard exclues)	591
RÉSULTAT NET		Montant
28	Solde à payer [si ligne 23 - (lignes 24 + 25) ≥ 0]	0

V - RÉCAPITULATION

TAXE À PAYER		
39	Solde à payer (report de la ligne 28)	0
41	TOTAL A PAYER (lignes 39 + 40)	0